

# SANICLIM

A221160



**DESTRUCTEUR d'ODEUR ASSAINISSEUR des SYSTEMES de CLIMATISATION et OBJETS UTILISÉS en COMMUN avec FONCTION DÉSINFECTANTE**

- ✓ Portatif : Application simple et rapide
- ✓ Jet diffusion localisée
- ✓ Décontaminant rapide des surfaces
- ✓ Dispersion de contact de senteur et fonction biocide
- ✓ Destructeur de mauvaises odeurs
- ✓ Odoriférant puissant

MENTHE  
CHLOROPHYLLE



## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T   A C T I F	
ETAT PHYSIQUE	Liquide clair
MASSE VOLUMIQUE	820 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Neutre.
INFLAMMABILITE	Point d'éclair inférieur à 21 °c
ODEUR	Menthe Chlorophylle
COULEUR	Incolore
G A Z   P R O P U L S E U R	
Propulseur hydrocarboné	Mélange Butane / Propane (valeur n-butane >= 65 % et isobutane <= 5%)
Potentiel appauvrissement de la couche d'ozone : ODP	= 0 (R-11 = 1)
Potentiel de bioaccumulation	Non potentiellement bioaccumulable
Teneur en 1,3-butadiène	<= 0,01 % poids
Résidu non volatil	<= 0,1 % poids
Température d'auto-inflammation	>300 °C

## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Le produit actif présente une activité biocide validée suivant :

bactéricide	<b>NF EN 1276</b> P.V. NL/3136/2	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> , <i>Escherichia coli</i> , <i>Staphylococcus aureus</i> , <i>Enterococcus hirae</i>
Fongicide	<b>NF EN 1650</b>	<i>Candida albicans</i> , <i>Aspergillus niger</i>
Virucide	<b>NF EN 14476 + A2</b>	Adenovirus type 5, Norovirus murin S99, Virus de la vaccine Ankara ATCC VR-1508, Norovirus murin S99

**Destructeur puissant**, à dispersion instantanée par micronisation avec effet turbulent, apporte une action **rapide** neutralisante contre les molécules à odeurs désagréables.

Actif sur les différents types d'odeurs tels que :

Odeurs nauséabondes, putrides, d'hydrogène sulfuré (H<sub>2</sub>S), provenant de fermentations des déchets, salissures organiques, détritres en décomposition par les bactéries, dans les zones d'entrepôts de poubelles; déchetteries, etc...

Odeurs de transpiration, de confinement, dans les salles de sports, odeurs de fumée dans les zones fumeuses, salles de réunions, dans les hôtels, restaurants, collectivités

Odeurs de vestiaires, de sanitaires, de moisissures.

Odeurs ammoniacales, d'urines, dans les toilettes, escaliers de sous-sols et accès de parking.

**Renferme des extraits odoriférants puissants.**



**Apporte une ambiance nouvelle assainie** permettant de rendre rapidement aux utilisateurs des locaux à atmosphère vicié.



**Test de réduction microbienne de l'air** dans un local de 20 m<sup>3</sup> voir pv NL/04331/F2

« **contrôle de la CONTAMINATION AÉROPORTÉE avant et après traitement de l'ATMOSPHÈRE** d'un local à usage professionnel, moyen d'application : aérosol à diffusion en jet longue portée.

1. Les prélèvements sont effectués dans un local de 20 m<sup>3</sup> à l'aide d'un AERO BIOCOLLECTEUR certifié iso (n° calibration 01.27173) avant diffusion du produit. Chaque prélèvement s'effectue sur 1000 litres d'air directement sur gélose PCA (**MISE EN EVIDENCE DE LA FLORE TOTALE AEROBIE MESOPHILE**).
2. Diffusion du produit : Pour cette expérience, une courte pression a été exercée sur le diffuseur de l'aérosol libérant **32,5 g** de produit.
3. Après un temps d'action de **3 heures**, 4 x 2 prélèvements sont réalisés à une heure d'intervalle pour mesurer la contamination aéroportée résiduelle

Exemple de contamination microbienne Aéroportée avant traitement diffusion	<b>Population moyenne initiale : 272,5 UFC (Unités Formant Colonies)</b>	Exemple de contamination microbienne aéroportée dans le même local après diffusion																				
	<b>Population après pulvérisation :</b>																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TEMPS</th> <th>Population Résiduelle (UFC)</th> <th>REDUCTION Log.</th> <th>TAUX DE REDUCTION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>T<sub>0</sub> + 3h</td> <td>11</td> <td>1,39</td> <td>96%</td> </tr> <tr> <td>T<sub>0</sub> + 4h</td> <td>14</td> <td>1,29</td> <td>95%</td> </tr> <tr> <td>T<sub>0</sub> + 5h</td> <td>16</td> <td>1,23</td> <td>94%</td> </tr> <tr> <td>T<sub>0</sub> + 6h</td> <td>58</td> <td>0,67</td> <td>78%</td> </tr> </tbody> </table>	TEMPS	Population Résiduelle (UFC)	REDUCTION Log.	TAUX DE REDUCTION	T <sub>0</sub> + 3h	11	1,39	96%	T <sub>0</sub> + 4h	14	1,29	95%	T <sub>0</sub> + 5h	16	1,23	94%	T <sub>0</sub> + 6h	58	0,67	78%	
TEMPS	Population Résiduelle (UFC)	REDUCTION Log.	TAUX DE REDUCTION																			
T <sub>0</sub> + 3h	11	1,39	96%																			
T <sub>0</sub> + 4h	14	1,29	95%																			
T <sub>0</sub> + 5h	16	1,23	94%																			
T <sub>0</sub> + 6h	58	0,67	78%																			

**CONCLUSION :** 32,5g du produit contenu dans l'aérosol longue portée, diffusé hors présence humaine, en décontamination par voie aérienne dans un local de 20 m<sup>3</sup> présente une activité désinfectante significative de 1,39 réduction décimale soit la destruction de **96%** des germes présents dans l'air ambiant du local. Cette activité microbicide se prolonge plusieurs heures après dans le local fermé.

### MODES ET DOSES D'EMPLOI

. S'utilise en Spray désinfectant de contact par pulvérisation uniforme sur la surface à traiter.

. Selon le cas et la nature des objets, pulvériser directement sur les surfaces ou imprégner une lingette à usage unique ou un mouchoir en papier et appliquer par essuyage prolongé.

NOTA : Surfaces contaminées ou poreuses, assurer un temps de contact suffisant du spray avec la surface à traiter (30 minutes) avant utilisation. Dans le cas de présence de salissures, graisses, huiles, etc..., nettoyer au préalable avant application du spray.

### PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison de fonctions destructrices d'odeurs et biocides, dispersants, extraits synthétiques parfumant.

### RECOMMANDATIONS



**DANGER**  
**H222 Aérosol extrêmement inflammable.**  
**H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.**

**H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

### Utilisations professionnelles

Nom	CAS	%	Type de produits
ALCOOL ETHYLIQUE	64-17-5	69,1 g/kg	02
REACTION MASS OF N,N-DIDECYL-N-(2-HYDROXYETHYL)-N-METHYLAMMONIUM PROPIONATE AND N,N-DIDECYL-(2-(2-HYDROXYETHOXY)ETHYL)-N-METHYL AMMONIUM PROPIONATE AND N,N-DIDECYL-N-(2-(2-HYDROXYETHOXY) ET HOXYETHYL)-N METHYLAMMONIUM PROPIONATE		4,16 g/kg	02

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».  
 Elimination produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action peut être stoppée par un rinçage complet à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par un plan d'hygiène. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.  
 En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Toujours effectuer au préalable, un essai pour déterminer compatibilité et application appropriés. UFI : 5N82-409M-5004-KT4A



355, route de Montargis – 45700 Chevillon s/ Huillard  
 Tél : 07.49.34.19.93 - diprome45@gmail.com

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. A221160  
 Révision n° 4  
 225070 HJ